

Info.pl@ine

ZOOM SUR



N° 203 – 27 février 2008 – 3 pages

Prévoir une intervention contre le charançon de la tige

AGRO-METEO

Pluviométrie du 11 au 20 février 2008 (mm) :

Normale	Campagne 2007 - 2008			
Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
18,1	1,8	5,2	4	4,2

Températures du 11 au 20 février 2008 (°C) :

	Normale	Campagne 2007 - 2008			
	Melun	Egreville	Melun	Voulton	Crécy-la-Chapelle
Mini	0,6	-0,2	-0,5	-0,7	0,6
Maxi	7,2	9,6	8,6	8,6	8,8

source : Météo-France

La 2^{ème} décade de février est fraîche la nuit, douce l'après-midi et sèche.

5 à 9 jours de gel selon les stations avec les températures les plus basses les 17 ou 18, jusqu'à - 5,8 °C (Chailly-en-Bière). On ne peut pas parler vraiment de froid, mais ces températures basses ralentissent le démarrage des cultures et le développement des ravageurs.

La période est également marquée par des températures maximales plus élevées que la normale et une absence de pluie.

ACTUALITES CULTURES

BLE (stade : plein tallage à redressement)

✓ 1^{er} apport d'azote

Les indicateurs bande semée en double densité « BDD » commencent à décolorer dans certaines parcelles. Lorsque la BDD décolore, le 1^{er} apport d'azote doit être réalisé dans les 10 à 15 jours qui suivent.

Un premier apport de 40 unités suffit au besoin des blés jusqu'au stade épi 1 cm.

✓ Désherbage du blé en sortie hiver

Le point sur les conditions d'utilisation des herbicides en Sortie Hiver

produits	conditions d'utilisation
Herbicides racinaires (isoproturon...) jusqu'à Epi 1cm	- Eviter les sols argileux (> 20% d'argile) et adapter les doses en fonction de cette teneur en argile. - Sol humide pour favoriser l'absorption du produit. - Peu exigeant en température, mais agressif à partir de 15°C d'amplitude thermique.
Herbicides foliaires et racinaires : ATLANTIS, ARCHIPEL, HUSSAR OF, ATTRIBUT jusqu'à 2 noeuds	- A partir de 5°C avec 60 à 70% d'hygrométrie. - Absence de stress hydrique, sol frais. - Adventices en pleine croissance. - Les adventices doivent toutes être levées mais l'efficacité décroît après la mi-tallage. - Les fortes amplitudes de températures après le traitement peuvent entraîner des manques d'efficacité et de sélectivité.
Herbicides foliaires : les fops, CELIO, PUMA LS jusqu'à 2 noeuds	- Conditions poussantes avec des températures > à 8-10°C et une hygrométrie de 70%. - Réduction des efficacités si du gel intervient dans les 5 jours suivant l'application. - Réduction de doses sur les jeunes adventices.

Situation de rattrapage après des applications de post-levée précoce d'automne ou de prélevée

Intervenir avec des produits foliaires ou avec des sulfonylurées (*en particulier si graminées résistantes aux FOP*)

➤ Dominante Vulpins	➤ Dominante Ray-grass et vulpins
CELIO 0,2 à 0,3 l/ha + huile (<i>irrégulier sur Agrostis</i>) ou PUMA LS 0,4 à 0,6 l/ha + huile ou ATLANTIS 0,2 à 0,3 kg/ha + huile	ARCHIPEL 0,25 kg/ha + huile ou ATLANTIS 0,5 kg/ha + huile ou HUSSAR OF 1 l/ha + huile

Si rien n'a été fait à l'automne

C'est principalement le cas des semis tardifs ou des parcelles peu sales. En plus des solutions citées ci-dessus, l'association Isoproturon + CELIO peut être intéressante dans les situations à vulpins. Ex :

Type de sol	Ex d'association isoproturon/CELIO
Argilo-Calcaire	Isoproturon 500 g/ha + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile
Limon Battant	Isoproturon 750 g/ha + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile
Limon Argileux	Isoproturon 1000 g/ha + CELIO 0,1 à 0,2 l/ha + huile

Si nécessaire, compléter avec un antidiocotes (ex FIRST, ALLIE...)

En présence de Brome

Sur brome stérile (le plus fréquent) et vulpin : ATTRIBUT 50 à 60g/ha + ATLANTIS 0,15 à 0,2 kg/ha, sauf sur les blés qui seront suivis par un colza ou une culture intermédiaire de type navette ou moutarde.

Sur brome mou : ATLANTIS en présence de vulpin, ARCHIPEL en présence de ray-grass.

Les sulfonylurées antigaminées ont un spectre d'efficacité qui s'étend aux dicotes, détaillé ci-dessous (pour des dicotes entre 2 et 4 feuilles) :

	ATLANTIS / ABSOLU + huile	ARCHIPEL + huile	HUSSAR OF + huile
Alchémille			
Coquelicot			
Crucifères	0,25 +1		
Géranium			
Gaillet			
Pensées			
Matricaire	0,25 +1	0,15 + 1	
Stellaire - mours	0,25 +1	0,15 +1	
Véroniques			
Dose l ou kg/ha	0,2 à 0,5	0,1 à 0,25	0,6 à 1
Coût €/ha	34 à 57 €/ha	21 à 53 €/ha	28 à 48 €/ha

 Bonne à très bonne efficacité  Efficacité moyenne  Efficacité insuffisante

✓ Les régulateurs de croissance

Pour les premiers semis (fin septembre, début octobre) avec des blés en cours de redressement qui présentent un fort tallage, une application de cycocel est à prévoir.

➤ BREF C, COURTEPAILLE, CYCOCEL C5 à 1,5 l/ha.

Privilégier le respect du stade sur les conditions météo. Toutefois, la température minimale enregistrée le jour du traitement doit être supérieure à -1°C, et les maxi prévues dans les 3 jours suivants supérieures à 10°C.

Remarque

Si le mélange des « cycocel » avec un antigaminées de la famille des sulfonylurées (ATLANTIS, ABSOLU, ARCHIPEL ou HUSSAR OF) ne pose pas de problème d'un point de vue réglementaire, il convient d'être très prudent car il a déjà été constaté des phytotoxicités avec ce type de mélange.

ORGE D'HIVER - ESCOURGEON (stade : plein tallage à redressement)

Etat sanitaire : on observe de l'**oïdium** parfois très récent (feutrage bien blanc). Le temps sec des 2 semaines dernières a été favorable à la maladie. Seuls des épisodes pluvieux pourront laver la maladie. La **rhynchosporiose** est parfois présente sur les vieilles feuilles.

➤ Pas d'intervention à prévoir, mais surveiller l'évolution de l'oïdium.

COLZA (stade : D1, boutons accolés encore cachés par les feuilles)

✓ Ravageurs

La présence du **charançon de la tige** semble plus importante au sud d'une ligne Melun-Provins.

➤ Si le temps calme et doux se confirme pour les jours à venir, protéger les colzas avec un insecticide de la famille des pyrèthrinoides (voir Info.pl@ine n° 201 et 202).

On observe des **méligèthes** dans certaines parcelles. Il convient de commencer leur surveillance car l'incidence de ces ravageurs est d'autant plus importante qu'ils arrivent tôt (dès la formation des boutons) sur un colza avec un faible développement comme c'est parfois le cas.

✓ Régulateurs

Un régulateur de croissance se justifie quand les deux conditions suivantes sont réunies :

- la variété est sensible à la verse (ex : EXAGONE, EXTEND),
- la densité du peuplement est supérieure à 15 pieds/m linéaire sur la ligne de semis.

➤ Exemple de produit pouvant être utilisé : CARAMBA STAR ou SUNORG PRO (Metconazole) 0,6 à 0,8 l/ha au stade C2-D2.

Le PARLAY C de 0,5 à 0,8 l/ha au stade C2-D1 est un peu plus économique. Mais attention, son délai d'emploi avant récolte (DAR) de 120 jours, est très contraignant. Pour une récolte fin juin - début juillet comme en 2007, cela implique une utilisation au plus tard tout début mars.

INFORMATION REGLEMENTAIRE

MAIS : Chrysomèle

En 2006 et en 2007, aucun ravageur n'a été détecté dans les pièges du Service Régional de la Protection des Végétaux. Les foyers franciliens sont donc considérés comme éradiqués. Les mesures concernant les rotations ont été efficaces. Mais compte tenu des captures importantes de 2005 autour des aéroports d'Orly et de Roissy et sur le foyer de Gouvernes (Seine et Marne), des obligations de rotation sont maintenues :

- pour les communes situées dans un rayon de 5 km autour des aéroports cités,
- pour les communes situées dans un rayon de 2,5 km autour du foyer de Gouvernes.

En 2008, la culture de maïs (seul ou en mélange) est interdite sur les parcelles qui étaient ensemencées en maïs (seul ou en mélange) en 2007 sur les communes suivantes de Seine et Marne :

Bussy Saint Georges

(partie au nord de l'autoroute A4)

Bussy Saint Martin

Collégien (partie au nord de l'autoroute A4)

Compans

Conches-sur -

Gondoire

Gouvernes

Gressy

Guermantes

Lagny-sur-Marne

Le Mesnil-Amelot

Mauregard

Mitry-Mory

Moussy-le-Neuf

Moussy-le-Vieux

Saint-Thibault-des-Vignes

Thieux

Torcy

Villeneuve-sous-Dammartin

Villeparis

Dans tous les cas et dans la mesure du possible, ne pas faire de maïs derrière un maïs semble être une bonne mesure pour prévenir le développement de la Chrysomèle.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France et du Conseil Général de Seine-et-Marne
Toutes rediffusion et reproduction interdites